Vacances D'avril

Accueil de Loisirs 9 ans et +

(Enfant en classe de CM1- CM2- collège)

NOM de l'enfant :..... Prénom: .....Date de naissance:...../...../.....

E.mail: .....

Allergie grave nécessitant PAI, précisez :
.....

Votre enfant sera accueilli à Blaslay, dans les locaux du Centre de Loisirs Petite Rivière :
8 rue des deux rivières "Blaslay" 86170 Saint Martin La Pallu

24 places disponibles

Lundi 15 avril 2024	☐
Mardi 16 avril 2024	☐
Mercredi 17 avril 2024	☐
Jeudi 18 avril 2024	☐
Vendredi 19 avril 2024	☐

ATTENTION !!!! Pas de navette pendant les vacances d'avril

Garderie payante de 7h15 à 8h30 et de 18h00 à18h45 (cf, tarif)

Garderie Blaslay

Matin : 7h15 à 8h30 ☐

Soir : 18h00 à 18h45 ☐

24 places disponibles

Lundi 22 avril 2024	☐
Mardi 23 avril 2024	☐
Mercredi 24 avril 2024	☐
Jeudi 25 avril 2024	☐
Vendredi 26 avril 2024	☐

Olympiade

À vos marques, prêts, partez ! Préparez-vous pour une semaine remplie de compétitions amicales. Des équipes s'affrontent dans des épreuves sportives variées, débordant d'énergie. Quelle équipe saura se démarquer des autres pour gagner... Le suspense est à son comble !

Sport

Nos intrépides jeunes s'engagent dans une aventure athlétique où l'esprit d'équipe et la passion sportive prennent vie. À travers des défis stimulants, ils découvrent la diversité des activités sportives, la camaraderie et la compétition pour créer des moments inoubliables.

Clôture des inscriptions le 5 avril 2024

Du 25 au 29 mars la priorité est donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

Pas de remboursement en cas d'annulation après le 5 avril 2024

Merci de retourner le dossier complet au Centre de loisirs Petite Rivière - 8 rue des deux Rivières - Blaslay - 86170 Saint Martin La Pallu accompagné du règlement du séjour (sans les garderies), par chèque (ou chèque vacances) à l'ordre de l'ARNOVEL ou par virement

Je soussigné(e) M/Mme..... atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.

Signature du responsable légal :

Ne pas remplir
Reçu le :

CENTRE DE LOISIRS "PETITE RIVIÈRE
8, rue des deux rivières - 86170 BLASLA
Tél. : 05 49 54 52 92 - Fax. : 05 49 36 14 2
www.petiteriviere.fr - contact@petiteriviere.

CENTRE Loisirs Petite RIVIERE

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à l'une des activités proposées par l'association ARNOVEL (vacances scolaires, mercredi, séjours), vous devez fournir les documents suivants :

- 1 dossier d'inscription complété et signé
- 1 dossier administratif 2023-2024 fiche famille + fiche individu + bulletin attestant que vous avez pris connaissance et accepté le règlement intérieur de l'association ARNOVEL **à remplir une seule fois pour l'année scolaire en cours et à renouveler chaque nouvelle année scolaire**.
- 1 fiche sanitaire accompagnée de la copie des vaccinations à jour.

Pour les enfants ayant une allergie ou pathologie entraînant d'importantes complications médicales, merci de fournir OBLIGATOIREMENT un PAI (protocole d'accueil individualisé) établie par le médecin.

- Justificatif de quotient familial (QF) établi par la CAF ou la MSA pour l'année en cours.
- Règlement du séjour (cf.modalités de règlement sur la plaquette tarifaire).

Comment nous transmettre l'inscription de votre enfant ?

L'ensemble des documents doit être **déposé au bureau** durant nos horaires d'ouverture ou **déposé dans notre boîte aux lettres** ou **envoyer par courrier.**

Les dossiers complets seront traités dans l'ordre d'arrivée.

Les familles n'ayant pas soldé leur précédentes factures, quel qu'en soit le montant, se verront refuser l'inscription de leur enfant.

La facturation :

Vous recevez une facture, par mail, à l'inscription de votre enfant.

Vous pourrez recevoir une facture de régularisation, par mail, en fin de séjour si des frais annexes se sont rajoutés après l'inscription (exemple : frais de garderies, avoirs suite à une absence, etc)

CENTRE DE LOISIRS "PETITE RIVIÈRE"
8, rue des deux rivières - 86170 BLASLAY
Tél. : 05 49 54 52 92 - Fax. : 05 49 36 14 29
www.petiteriviere.fr - contact@petiteriviere.fr

CENTRE Loisirs Petite RIVIERE

TARIFS VACANCES D'AVRIL 2024

Modalités de Paiement

➛ Je règle le séjour en une fois :

Je joins, au dossier d'inscription, le règlement du séjour (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) (encaissement au 1er avril 2024).

➛ Je règle le séjour en plusieurs mensualités :

Je joins, au dossier d'inscription, les règlement de la période (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toute mes factures en cours) (encaissement du 1er règlement au 1er avril ; encaissement du 2e règlement au 1er mai 2024.

ATTENTION inscription possible uniquement sur 3,4 ou 5 jours

Le Quotient Familial (QF)

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA nous prenons en compte le quotient familial indiqué par l'organisme au moment de l'inscription. **En l'absence de justificatif, le tarif maximal est appliqué.**

Comment seront calculés les tarifs avec le Taux d'Effort ?

Pour chaque activité, l'association ARNOVEL a déterminé un tarif minimum et un tarif maximum, un taux d'effort.

Mon QF est inférieur ou égal à 530, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit : Tarif pour 3, 4 ou 5 journées et UN enfant = (tarif minimum x 3, 4 ou 5) - la participation de ma commune

Mon QF est compris entre 531 et 1295, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcul comme suit : Tarif pour 3, 4 ou 5 journées et UN enfant = (Mon QF x le taux d'effort x 3, 4 ou 5) - la participation de ma commune

Mon QF est supérieur ou égal à 1295, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit : Tarif pour 3, 4 ou 5 journées et UN enfant = (tarif maximum x 3, 4 ou 5) - la participation de ma commune

Enfant de la Communauté de Communes du Haut Poitou			
Accueil vacance scolaire*	9,00€	22,00€	0,017
Tarifs des Activités	Tarif minimum QF - de 530	Tarif maximum QF + de 1295	Taux d'effort QF de 531 à 1294

Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter : 6€ aux tarifs 3 jours, 8€ aux tarifs 4 jours et 10€ aux tarifs 5 jours

A partir du 3e enfant inscrit = réduction de 50% sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides de ma commune). Les enfants doivent être inscrits les mêmes jours pour que la réduction s'applique.

CENTRE DE LOISIRS "PETITE RIVIÈRE"
8, rue des deux rivières - 86170 BLASLAY
Tél. : 05 49 54 52 92 - Fax. : 05 49 36 14 29
www.petiteriviere.fr - contact@petiteriviere.fr

CENTRE Loisirs Petite RIVIERE

L'accueil de loisirs Petite Rivière est OUVERT de 8h30 à 18h00 durant les vacances scolaire

Participation financière des communes

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Avanton	8,10 €	10,80€	13,50€
Chabournay	12,00€	16,00€	20,00€
Cissé	9,00€	12,00€	15,00€
Neuville	10,20€	13,60€	17,00€

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Saint Martin la Pallu (Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)	9,00€	12,00€	15,00€
Villiers	12,00€	16,00€	20,00€
Yversay	8,70€	11,60€	14,50€

La participation financière des communes et une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du forfait 3, 4 ou 5 jours.

N'OUBLIEZ PAS de la déduire du prix du forfait choisi.

Garderies

à Blaslay, au centre de loisirs	Matin : 7h15 à 8h30	1,80€
	Soir : 18h00 à 18H45	0,90€

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h45 sera facturé 2,00€ par quart d'heure supplémentaire ceci afin de couvrir les charges salariales du personnel.